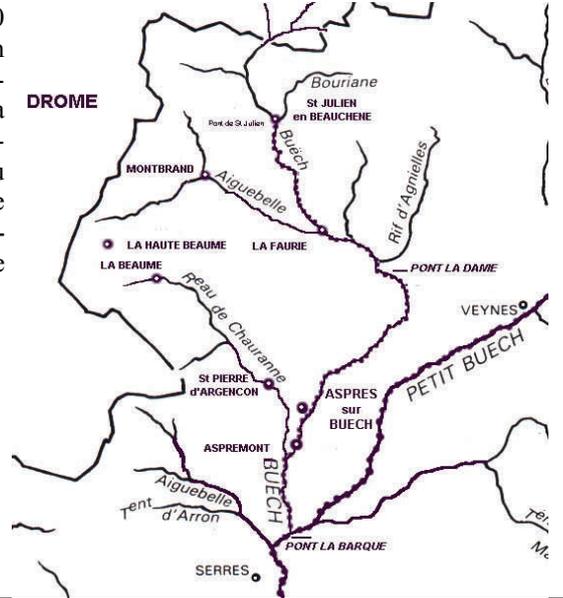
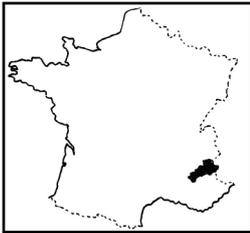


## Bulletin gratuit d'information de votre A.A.P.P.M.A.

Les Hautes Alpes, avec 1.700 Km de parcours de pêche 1° catégorie, 300 Km en 2° catégorie et 3.200 hectares d'étangs et de plans d'eau n'est pas en reste pour accueillir les pêcheurs. Le Buëch représente le quart du département des Hautes Alpes et ses sites de pêche sont variés. Un parcours à la mouche **No Kill** à Aspremont, le lac du Riou à côté d'Eyguians ou vous pouvez essayer l'anglaise. Savez vous aussi qu'une partie très importante du Buëch en 1° catégorie, est classée en domaine public, ce qui veut dire que le touriste **membre d'une AAPPMA de n'importe où en France et qui a acquitté la CPMA Adulte ou mineur peut pêcher dans le Buëch à l'aval de Saint Julien en Beauchène sans carte supplémentaire ni timbre halieutique !**



### Le mot du Président

2006 a vu la suite de l'École de Pêche et de Découverte du Milieu Aquatique « Les Alevins du Buëch ». Le projet pédagogique sur l'eau avec les écoles primaires d'Aspremont et de La Faurie a été un succès. Le Week-End au bord de l'eau a permis de regrouper les AAPPMA du Buëch autour du plan d'Eau du Riou. Le Championnat de France rivière mouche Jeunes avec son casting à Aspremont a fait connaître notre rivière.

### Bonne Année 2007.

#### PRUDENCE



Attention à l'ampleur de certains gestes

## Bilan Moral 2006 pour l'Assemblée Générale

Le mercredi 17 janvier 2007 Mairie d'Aspres sur Buëch à 18 h.

### Bilan moral.

**La Pêche** a été ouverte le 11 mars, mais pour nous dès le 25 janvier il était déversé 35 000 alevins à résorption de vésicule dans les ruisseaux du canton. Ensuite les lâchés de truites fario attractifs de la pisciculture fédérale se succédèrent à un bon rythme : 8 et 29 mars, 26 avril, 17 mai, 14 juin soit un total de 370 kg. La fermeture avait lieu le 1 / 10.

**Vente de cartes.** (Voir page 3), en diminution.

**Parcours No-kill, réserve active.** Toujours en service.

**Bulletin d'information.** Il va maintenant sur sa 8° année, il est tiré à 500 / 700 exemplaires

### Site Internet

Il reçoit 1200 visiteurs / an,

**École de Pêche « Les Alevins du Buëch ».**

Toujours un très bon fonctionnement, à voir en 2007 pour la vallée du Buëch

**Projet Pédagogique « EAU » Écoles Primaires d'Aspremont et de La Faurie:** 30 élèves ont suivi

sur 4 demi-journées.

**« Un Week-end au bord de l'eau »** Une animation a été faite avec les AAPPMA du Buëch (Aspres, Laragne, Serres, Veynes). Elle se poursuivra en 2007 les 12 et 13 mai.

**Le Riou.** Il est classé en 2° catégorie, il sera vidangé entièrement en octobre 2007, la vidange prévue cette année ayant été reportée.

### Critérium des 2 Buëch:

Cette année les jeunes finissaient leur qualification au championnat de France, on a eu droit à une épreuve de casting et à la sélection nationale Le 3 juin 2007 aura lieu le 21° critérium.

### Plan Départemental de Gestion Piscicole (PDPG).

Validé pour la vallée du Buëch. Il va être diffusé à tous les présidents.

### Contrat de rivière Buëch.

Les Études Milieu Aquatiques sont terminées, il reste à passer à la phase travaux. Des travaux ont déjà été entamés puisque sur le seuil de La Roche des Arnauds de pente à 10% une échancrure a été spécialement aménagée au centre pour permettre le franchissement des poissons..

Les stations d'épuration participent maintenant à un OBJECTIF QUALITE sous les conseils du SMIGIBA.

### Sécheresse et canicule.

Plusieurs réunions ont eu lieu concernant le partage de la ressource en eau et surtout la protection du milieu. Il semble cependant que le Buëch malgré son niveau assez bas n'a pas trop souffert, à l'instar de ses affluents

**ComGABA:** Les AAPPMA du Buëch (Aspres, Veynes, Serres, Laragne) se sont regroupées en Comité de Gestion Aquatique du Buëch et de ses Annexes, il vont ainsi cette année effectuer des lâchés attractifs au plan d'eau du Riou en plus de ceux qu'ils font dans leurs secteur de pêche respectifs.

### La CPMA c'est quoi ?

Il s'agit de la Cotisation qui remplace la Taxe Piscicole, elle est collectée en 2007 par la Fédération Nationale de la Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, une partie ira à l'état, une autre aux Fédérations, Nationale, Régionales et Départementales.

## 64 cm sur le No-Kill

Le concours de la PLUS GROSSE TRUITE prise par un membre actif de « La Truite du Buëch » sur son parcours de pêche continue, venez montrer vos grosses truites en 2007 et gagner un abonnement au Pêcheur de France ou une carte de pêche en participant au challenge « **Georges CORTAY** ».



Cette truite a été prise et remise à l'eau le 9 septembre 2006 lors d'une pêche électrique d'inventaire elle mesurait 64 cm et n'a pas été pesée, la balance était trop faible (environ 2 kg500)

### Bureau de votre association et contacts.

**Président:** Jean Pierre **CHOFFEL** ☎ 04 92 58 61 09  
Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT

**Vice Président:** Jean **LAGIER** ☎ 04 92 58 64 67  
Saint Martin 05140 Saint Pierre d'ARGENCON

**Trésorier:** Jean **BARTHELEMY** ☎ 04 92 58 62 08  
Les Abriès 05140 Saint Pierre d'ARGENCON

**Secrétaire:** Antoine **DIMEO** ☎ 04 92 58 64 23  
Pré la Cour 05140 ASPREMONT

**Contactez-nous et donnez-nous vos avis.**

Depuis plusieurs années je vous livre des résultats de pêche électrique d'inventaire, ces résultats sont bien sur sommaires puisque le détail fait l'objet de fiches techniques du CSP avec les deux passages, des données synthétiques brutes et estimées, de Biomasse à l'hectare ou de densité.

Des variations importantes puisque sur les parcours cités nous avons des biomasses en truites fario qui évoluent de **234 kg à 40 kg** l'hectare et des densités de **3617 à 1959** l'ha.

Il y a aussi les couches de population à comparer et qui se justifient en fonction des zones (croissance ou reproduction)

### AAPPMA « La Truite du Buëch » Pêches électriques d'inventaires

2006 a vu plusieurs pêches électriques d'inventaires, ces pêches électriques permettent de suivre l'évolution des poissons et de faire voir au pêcheur la richesse du milieu observé.

**Vendredi 8 septembre** 9 h nous débutons par un inventaire au milieu du parcours No-kill, soit une longueur de 66 m et une largeur de 4 m.

Il a été compté et pesé : **447 poissons.**

**57 truites** dont 12 de plus 20 cm

La plus grosse 64 cm voir photo.

Barbeaux 32, plus gros 45 cm - 765 g

Blageons 274 17 cm

Chevaisnes 27, plus gros 34 cm - 475 g

Hotus 6, plus gros 42 cm - 820 g

Loches 3

Vairons 48

Barbeaux 28, plus gros 42 cm - 630 g

Blageons 208 18 cm

Chabots 59 11 cm

Chevaisnes 6, plus gros 32 cm - 400 g

Loches 18

Vairons 2

Un aperçu de la faune locale.



Une autre pêche attendue, celle de Chauranne, elle s'est déroulée le **lundi 9 octobre**



Une partie s'est déroulée près du pont d'Aspremont sur la route de Thuoux quelques truites, mais petites (6) des blageons, des chevaisnes, des vairons, le plus intéressant était à venir, donc direction Le Villard et son pont.

Nous n'avons trouvé que des truites, pas de poissons blancs, chevaisnes, blageons, vairons ou chabots.

une longueur de 85 m, largeur 2 m.

Il a été compté et pesé **13 truites** dont **8 de plus 20 cm**

La plus grosse 33 cm poids 443 g.



Direction La Beaume et son radier, là aussi surprise?

Des truites, pas de poissons blancs, comme au Villard.

une longueur de 65 m, largeur 1,5 m.

Il a été compté et pesé **31 truites** mais seulement **5 de plus 20 cm**

La plus grosse 40 cm poids 735 g.



Bien sur toutes ces truites après avoir été pesées et mesurées ont toutes retrouvées leur élément.



Ensuite direction Pont la Dame pour un autre inventaire, près du Pont SNCF. soit une longueur de 94 m et largeur de 6,5 m.

Il a été compté et pesé : **436 poissons.**

**115 truites** dont 33 de plus 20 cm

La plus grosse 37 cm poids 477 g.

## Votre Carte de Pêche 2007

Vous n'avez pas de carte et vous voulez pêcher, vous avez droit à tout mode de pêche autorisé, choisissez :

- Carte Majeur (membre actif) 64 €**  
Elle vous autorise à pêcher sur toutes les Hautes Alpes en domaine public ou privé ainsi que sur tout le domaine public de France. (sauf traîne)
- Carte Mineur (membre actif) 20 €**  
Elle donne les mêmes droits aux jeunes de plus de 12 ans à moins de 18 ans au 1/01 que la carte Majeur.
- Carte Découverte enfant moins de 12 ans 2 €**  
Elle donne les mêmes droits aux jeunes de moins de 12 ans au 1/01 que la carte majeure, lancer compris.
- Carte conjoint ou invalides 80 % 38 €**  
Réservé aux conjoints des personnes ayant acquitté un timbre CPMA dans les Hautes Alpes, ou invalides à 80 %, elle donne les mêmes droits que la carte complète.
- Carte Vacances 15 jours 36 €**  
Donne les mêmes droits que la carte complète pendant 15 jours consécutifs pris entre le 1° juin et le 31 décembre.
- Carte Journalière (1° et 2°) 11 €**  
Autorise la pêche 1 jour en 1° ou 2° catégorie avec les mêmes droits que la carte majeure tout au long de l'année.

Vous avez une carte d'un autre département, vous pouvez pour avoir les mêmes droits que la carte complète acquérir selon la durée de votre séjour une carte touristique qui vous coûtera :

- Annuelle 37 €**
- Mensuelle 27 €**
- Simple (7 j) 22 €**
- Ou carte mineur extérieur pour les mineurs de moins de 18 ans. 2 €**

*La photo du titulaire est obligatoire sur la carte de membre actif*

*Où va l'argent de votre carte de pêche ?*

**Répartition pour une carte à 64 €**

- Taxe CPMA vers Fédération Nationale de la PECHE 28 €**
- Fédération des AAPPMA Hautes Alpes 25,5 €**
- Votre AAPPMA « La Truite du Buëch » 10,5 €**

### Pêche avec un champion de France.

*Si vous voulez pratiquer avec un spécialiste de la mouche, moniteur fédéral et FFPML, champion de France, Patrick SANGUIN est à votre service:*

**« POOL » PECHE-CHASSE**  
**12 Avenue St Lazare 04100 MANOSQUE**  
**☎ 04 92 72 49 11**

### Lâchés d'alevins en 2007.

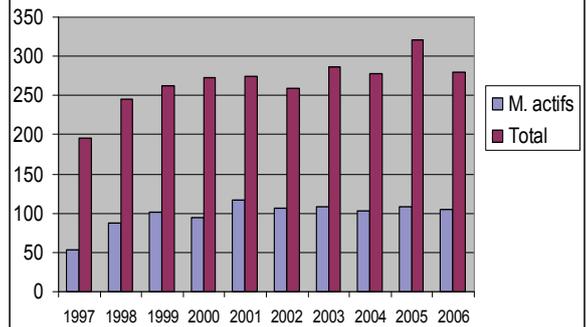
Comme le 25 janvier 2006, nous allons mettre dans nos baux de pêche 35 000 alevins de truites à résorption de vésicule.



### Lâchés de truites attractives.

Comme les autres années des lâchés seront organisés, nous vous communiquerons les dates ultérieurement, avec la prise de votre carte de pêche 2007 pour votre participation active. Il en sera de même pour Le Riou à moins que nous ne fassions un Numéro Spécial.

## CARTES VENDUES



### Vente de Cartes par correspondance.

Rien de plus simple, vous désirez une carte parmi celles dont le tarif figure à côté:

**Vous envoyez un chèque libellé à : AAPPMA « La Truite du Buëch » du montant de la carte que vous désirez en le spécifiant, à : ( AAPPMA « La Truite du Buëch » Président Jean Pierre CHOFFEL , quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT ) en donnant vos: nom, prénom, date de naissance, adresse,**

Par retour du courrier vous recevez votre carte avec le dépliant, les dates de lâchés prévues ainsi que votre bulletin d'information vous aurez participé au financement de votre AAPPMA , voir à coté. Merci.

### Lieu de Vente des cartes 2007

**ASPRES S/ BUECH - CAFE DE LA GARE - 04 92 58 60 22**



**ASPREMONT**

**CocciMarket**

**☎ 04 92 58 74 11**



**LA FAURIE**

**Restaurant**

**Le CYTISE**



**☎ 04 92 57 24 08**

Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »  
 Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
 Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL  
 Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT  
**E-mail:** truite.buech@cegetel.net  
**Site :** <http://truite.buech.free.fr>  
 Photos « La Truite du Buëch »  
 Imprimé par nos soins.  
 Dépôt légal 99-015. Récépissé 17/99

Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, garde, gendarmerie, fédération, président, etc. Voir téléphones utiles.



**ALPES PROVENCE**  
BANQUE & ASSURANCES

Un seul numéro  
**☎ : 08 92 89 22 22**  
 d'accès à votre banque

Agence de VEYNES  
 Agence de SERRES

**ESPACE LIBRE SERVICE**  
 7 j / 7 et de 6 h à 22 h.

**ACCUEIL CONSEIL**  
**Mardi, jeudi et vendredi**  
 8h15 / 12 h et 13h30 / 17h15

**Mercredi**  
 9h15 / 12 h et 13h30 / 17h15

**Samedi**  
 8h15 / 12 h et 13h30 / 16h15



## LES SUBVENTIONS

Nous remercions toutes les municipalités, les collectivités locales et les sponsors, qui participent à la vie associative, à l'animation pour les jeunes ( Fête, École etc..) au développement d'un tourisme de plein air et une activité de loisir tournée vers la nature ainsi qu'à la protection du milieu aquatique dans les cours d'eau du Haut Buëch en allouant des subventions à notre AAPPMA.

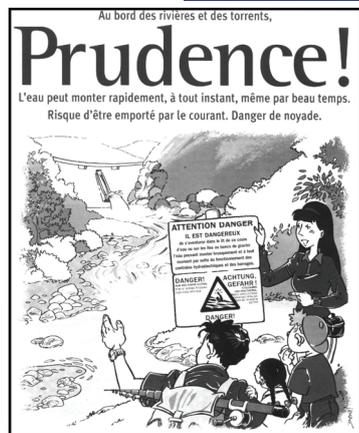


## Ami lecteur

Ce bulletin d'information est là pour vous renseigner dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.

Si vous voulez participer à l'animation auprès des jeunes, vous pouvez me téléphoner pour me donner vos disponibilités et l'action que vous aimeriez mener, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les Jeunes qui désirent participer à une animation pêche ainsi que les écoles peuvent faire de même, nous essayerons de répondre à leur attente.



## BREVES

Notre Assemblée Générale a lieu le mercredi 17 janvier 2007, à 18 heures, mairie d'Aspres sur Buëch.

Ouverture de la pêche en 1° catégorie le samedi 10 mars, préparez vos cannes !

« Un Week-end au bord de l'eau » aura lieu les 12 et 13 mai 2007.

La 21° édition du Critérium des 2 Buëch, aura lieu le 3 juin 2007, abstenez vous d'aller à la pêche sur le parcours ce jour là et peut-être aussi quelques jours avant.

## Téléphones utiles



- Fédération: 04 92 53 54 71
- Garde Chef: 06 30 48 87 59
- Gendarmerie: 04 92 58 60 19
- Président : 04 92 58 61 09
- Garde secteur: 06 72 08 12 63
- Local gardes : 04 92 46 61 84

## PRUDENCE



Attention lors du pilotage des engins volants